

Bourgogne côté livre

L'actualité du livre
et des professionnels
de la région

BCL



■ entretiens

Écrit-écran : la lecture hybridée à la médiathèque de Saint-Rémy
Jean-Luc Demizieux : traducteur rigoureux et passionné

■ numérique

Du numérique au papier... et non l'inverse !
L'exemple de *Professeur Cyclope*

■ initiatives (d)étonnantes

À Dijon, les polars sont à la barre !

■ dossier

L'animation en librairie ou l'art subtil du commerce du livre

1

le CRL en actions

- www.crl-bourgogne.org : centre de ressources virtuel du CRL

3

entretiens

- Jean-Luc Demizieux : traducteur rigoureux et passionné
- Écrit-écran : la lecture hybridée à la médiathèque de Saint-Rémy

8

initiatives (d)étonnantes

- À Dijon, les polars sont à la barre !

10

europe

- Première déclaration européenne pour le livre

12

numérique

- Du numérique au papier... et non l'inverse !
L'exemple de *Professeur Cyclope*

14

dossier

- L'animation en librairie ou l'art subtil du commerce du livre

22

à lire...

- Le Web sémantique en bibliothèque
- Le livre à l'heure numérique : papier, écrans, vers un nouveau vagabondage

24

repères juridiques

- L'éditeur a-t-il l'obligation d'engager une action contre un tiers qui viole les droits de son auteur ?
- Quel est le sort des ouvrages en cas de liquidation de l'entreprise ?

25

livre & cinéma

- Ciné Poème : la poésie des salles obscures

Tous ensemble...

En ce début d'année marqué par les événements que l'on sait, il a été important de voir la population se lever en masse pour défendre la liberté d'expression et de création et particulièrement l'écrit.

Tous ensemble, ils ont dit, semble-t-il, leur attachement à ces valeurs essentielles de notre société. Pour nous, gens de l'écrit et du livre, qui vivons depuis plusieurs années des mutations importantes, qui sommes soumis aux difficultés et aux contraintes économiques et inquiets du futur du livre, cela doit nous redonner de l'élan et aussi nous rappeler que c'est tous ensemble, nous aussi, que nous pourrions optimiser nos actions en faveur du livre et de la lecture.

C'est le sens des missions et actions menées par le CRL pour le livre en Bourgogne, et ce que démontre l'étude que nous avons réalisée en 2014. Ensemble, nous avons fait que la présence du livre, malgré un contexte difficile, se soit maintenue dans notre région. Rappelons qu'aujourd'hui le livre représente 1 200 emplois et 60 millions d'euros de chiffre d'affaires en Bourgogne ; que chaque métier s'est de plus en plus professionnalisé et sait de mieux en mieux animer le territoire du livre ; que les passerelles entre les différents métiers sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus solides.

Rappelons en outre que demain, notre territoire régional va s'agrandir. La rencontre avec la Franche-Comté devrait permettre à chacun de s'enrichir de l'expérience et de la créativité de l'autre et nous donner des moyens supplémentaires pour mieux faire vivre le livre dans un territoire plus large, tous ensemble...

George Bassan
Présidente du CRL Bourgogne ■

www.crl-bourgogne.org : centre de ressources virtuel du CRL

Pour répondre à sa mission d'accompagnement des professionnels et pour informer le public sur la vie du livre en Bourgogne, l'équipe du Centre régional du livre mène une veille intelligente dans quatre secteurs : le patrimoine, l'économie du livre, le numérique et la vie littéraire. C'est à partir de cette veille quotidienne que le CRL peut diffuser une information construite et adaptée, et faire de son site un centre de ressources dynamique, permettant de conserver un lien permanent avec les professionnels et le public. Un site particulièrement riche dont nous vous rappelons ici la diversité des contenus !

■ L'AGENDA

Le CRL se fait le relais des informations relatives à la vie littéraire de la région. Expositions, rencontres, dédicaces, salons du livre, festivals, ateliers, spectacles ou conférences, tous sont recensés dans l'agenda, qui occupe une place centrale sur le site, et sont une nouvelle fois valorisés dans la lettre d'information bimensuelle envoyée au public (2 700 inscrits en 2015). Il s'agit donc d'une source d'information unique sur les événements littéraires de la région et sur les commerces et structures de proximité liés au livre.

■ L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE



L'actualité professionnelle

CNL Centre national du livre

Une réforme des aides du CNL en 2015
Le dispositif des aides du CNL a été modifié au dernier conseil d'administration...

Il s'agit ici d'un espace dédié à l'actualité juridique, technologique, économique et institutionnelle du livre : lancement de nouveaux portails et plateformes,

retours sur des rencontres professionnelles, focus sur des nouveaux contrats et projets de loi... C'est également dans cet espace que sont relayés les appels à candidatures pour des résidences d'auteurs ou pour des projets de promotion de la lecture.

■ LES RESSOURCES

Pour chaque acteur de la chaîne du livre, l'onglet « ressources » agrège une diversité de documents à télécharger et de liens à consulter : guides juridiques, textes de loi, études, fiches pratiques et liens utiles classés par domaine d'activité.

■ LES LIVRES PARUS



Livres parus

Jeanne
AUTEUR(S) :
Patrick Da Silva, Noémie Privat
ÉDITEUR(S) :
Les éditions du Chemin de fer

La rubrique « Livres parus » est la vitrine des nouvelles publications des auteurs et éditeurs de Bourgogne. On y retrouve les ouvrages publiés au cours des six

BREVES

■ Une nouvelle exposition de livres pour la jeunesse en préparation !

Pour faire découvrir ou redécouvrir au jeune public (et aux plus grands !) la grande richesse éditoriale des livres jeunesse édités depuis les années 1960 et conservés en Bourgogne dans le cadre du Plan de conservation partagée, le CRL Bourgogne et une dizaine de bibliothèques partenaires travaillent depuis plus d'un an à un projet d'exposition qui verra le jour en septembre 2015. L'artiste-plasticien Raphaël Galley a été choisi pour offrir à ces livres un espace original, beau et contemporain. Rendez-vous au prochain numéro de *BCL* pour en savoir plus sur cette exposition qui partira en tournée dès le mois de septembre et offrira aux enfants un espace de lecture hors du commun.

■ Patrimoine[s] écrit[s] en Bourgogne 2015

La prochaine édition de votre rendez-vous estival autour du patrimoine débute comme chaque année le 21 juin et se clôturera lors des Journées européennes du patrimoine, le 20 septembre 2015. L'occasion de découvrir des trésors patrimoniaux écrits et graphiques conservés dans les réserves des bibliothèques, archives et musées de Bourgogne !

BREVES

■ Une chargée de mission Culture & Développement numérique pour le lab et le CRL

Le lab (Liaisons Arts Bourgogne - association régionale au service des acteurs du spectacle vivant) et le CRL ont recruté conjointement une chargée de mission Culture & Développement numérique, qui s'occupera pendant dix mois du repérage et de la mise en œuvre de dynamiques régionales au service des usagers du lab et du CRL dans le domaine du numérique.

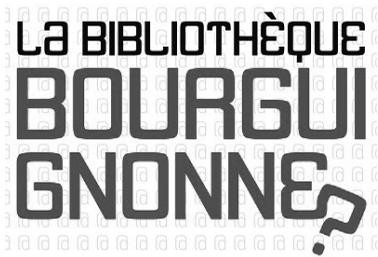
Ainsi, Marlène Bertrand, diplômée d'un Master de Lettres modernes option édition et qui s'est intéressée au numérique dans le cadre de ses stages au sein de l'Académie de France à Rome, des éditions Gallimard et de l'Institut français, mène une identification et un recensement des acteurs régionaux du numérique. L'objectif est de faire émerger des préconisations et des offres de formation en matière d'outils, de ressources et de médiation numériques pour les acteurs du livre et du spectacle vivant en Bourgogne.

derniers mois qui ont été recensés par le CRL ou qui lui ont été signalés. Ces publications sont également valorisées dans la lettre d'information « Vient de paraître », envoyée aux bibliothécaires, libraires, journalistes et au grand public.

■ LES ANNUAIRES

Le site propose également un annuaire des acteurs du livre à destination des professionnels comme du grand public : auteurs, éditeurs, imprimeurs, librairies, bibliothèques et archives, distributeurs, artisans et villages du livre. En parallèle, la rubrique « Vie du livre » dresse une liste des manifestations littéraires de Bourgogne ainsi que des concours et prix littéraires organisés dans la région.

■ LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE



Coproduite par le CRL et la bibliothèque municipale de Dijon, avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque bourguignonne est un catalogue en ligne et une bibliothèque numérique comptant plus de 113 000 références sur la Bourgogne et 8 000 documents numérisés. Elle est également accessible via le site de la bibliothèque municipale de Dijon : www.bm-dijon.fr

■ LA BASE BIOGRAPHIQUE BOURGUIGNONNE

Le site du CRL héberge par ailleurs la Base biographique bourguignonne, répertoire ayant pour vocation de valoriser des personnalités régionales, grâce au signalement des bibliothèques de la région.

■ LE COIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Ce site annexe est dédié aux publications des sociétés savantes de Bourgogne numérisées par la Bibliothèque nationale de France. Les curieux y découvriront des expositions virtuelles et des publications géolocalisées pour explorer cet univers de manière ludique et interactive. Les chercheurs y verront quant à eux une véritable mine d'informations sur l'art, l'histoire, la viticulture, l'agriculture... de la région !

■ LE CRL SUR LES ONDES

« Le CRL sur les ondes » c'est le coin radio du site, sur lequel est diffusée *Bourgogne côté livre*, l'émission du CRL Bourgogne ! Une émission littéraire qui fait découvrir au public les auteurs, éditeurs, libraires, organisateurs de festivals et bibliothécaires de la région, en somme, tous ceux qui font vivre le livre en Bourgogne. Elle est également diffusée par les 5 radios partenaires du CRL : Radio Cultures Dijon, RCF Nièvre, Radio Avallon, Radio Bresse et Auxois FM.

■ LES PUBLICATIONS DU CRL

Un espace pour retrouver tous les numéros de *BCL* !

Léa Mauvais-Goni ■

+++

→ Pour enrichir l'agenda :
l.mauvais-goni@crl-bourgogne.org

→ Pour s'abonner à la lettre
d'information :

www.crl-bourgogne.org/newsletter.html

Jean-Luc Demizieux : traducteur rigoureux et passionné

C'est avec beaucoup de passion que Jean-Luc Demizieux évoque son métier de traducteur. Les domaines de recherche auxquels il s'intéresse sont notamment l'histoire, la sociologie, la linguistique, la musicologie et l'agronomie. Il traduit de la langue française vers la langue anglaise des textes destinés à être publiés dans des revues spécialisées.

Bourgogne côté livre : *Quand et comment vous êtes-vous intéressé à cette activité ? Pourquoi avoir choisi un domaine tel que celui-ci ?*

Jean-Luc Demizieux : C'était dans les années 1990, à l'université de Bourgogne. Nos professeurs étaient pour la plupart remarquables ; certains d'entre eux sont d'ailleurs des traducteurs de référence : Françoise Pellan (Virginia Woolf), François Pitavy (William Faulkner), Gabrielle Bouley (William Shakespeare), Geoffrey Goshgarian (Hagop Hoshagan, Louis Althusser, etc.) et tant d'autres... C'est dans ce contexte que j'ai connu mes premiers élans vers la traduction ! En 1998, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (Unitar) recherchait deux étudiants en anglais pour la traduction de manuels de droit international de l'environnement. J'ai été retenu. Malgré la difficulté et l'ampleur de la tâche, cette expérience fut particulièrement enthousiasmante. Les moments de solitude et d'angoisse face au texte parfois difficile étaient heureusement compensés par des échanges constructifs avec la responsable des traductions de l'Unitar. Aujourd'hui, je travaille principalement pour les universités et deux laboratoires de recherche de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), en particulier auprès de chercheurs dijonnais.

BCL : *Parlez-nous des différentes étapes de la traduction d'un article. Quelles sont les questions que se pose le traducteur ?*

J.-L. D. : J'effectue une première lecture du texte afin de prendre connaissance du contenu, puis je parcours la bibliographie et les notes de bas de page de façon à sélectionner les articles et ouvrages qu'il me faudra lire au cours de la traduction. La seconde lecture a pour but le repérage des éléments qui posent problème : définition des concepts en jeu et des termes techniques utilisés ; ambiguïtés voulues ou non par l'auteur ; incohérences, etc. Après ces deux lectures, je traduis le texte une première fois, sans préoccupation aucune de la qualité de langue d'arrivée, en l'occurrence l'anglais. L'objectif de cette étape est d'identifier de nouvelles interrogations liées au sens du texte de départ. Car c'est souvent à l'épreuve de la traduction que surviennent les problèmes de compréhension du texte de départ. Comme le dit André Markowicz, quand on traduit, on lit vraiment. Dans le même temps, je lis les articles et ouvrages qui me semblent les plus intéressants afin de mieux appréhender le sujet. Vient alors la rencontre avec l'auteur pour une séance de questions concernant les éléments mentionnés ci-dessus. Après résolution des points d'achoppement – qui passe très souvent

par une reformulation du texte initial par l'auteur lui-même –, j'effectue une deuxième traduction en tenant compte de toutes les informations et modifications apportées par l'auteur.

Enfin, je vérifie la validité de la traduction en confrontant le texte d'arrivée au texte de départ.

La traduction « terminée », j'envoie une version bilingue à une traductrice-correctrice anglophone. L'ultime étape consiste pour moi à accepter ou refuser ses propositions.

BCL : *Peut-on parler de métamorphoses successives du texte ?*

J.-L. D. : Je n'aime pas beaucoup le mot « métamorphose ». Il est certain que le texte français initial prend sa forme définitive lors de la séance de questions à l'auteur, du fait des reformulations, suppressions et ajouts. Les textes que je traduis n'ont pas été publiés en français et n'ont donc pas fait l'objet d'un travail éditorial avant de m'être confiés pour traduction. En caricaturant un peu, je dispose de deux textes français distincts : le texte initial, que je traduirais sans doute de manière bien peu satisfaisante, et la version modifiée par l'auteur, beaucoup plus limpide. Il y a donc bien modification du texte original. Tout comme il y a reformulation du texte d'arrivée.

BCL : *Qu'est-ce que la traduction littéraire ? Qu'est-ce que la traduction technique ?*

J.-L. D. : La traduction littéraire concerne l'ensemble des genres littéraires, tandis que la traduction technique s'intéresse aux autres types de textes (articles scientifiques, juridiques, journalistiques, lettres commerciales, publicités, catalogues, notices, etc.).

Pour autant, la frontière n'est pas toujours aussi nette que cela ; le traducteur littéraire doit parfois se muer en traducteur technique et *vice versa*.

En effet, certains romans recèlent des passages particulièrement techniques à traduire. Je pense par exemple à *Un Cimetière indien*, de Frédéric-Jacques Temple. Lorsque le narrateur établit la liste des poissons pris dans le filet des pêcheurs, plus de quarante espèces (difficulté lexicale) sont citées en moins de dix lignes ! Que dire des ouvrages de Joseph Conrad, ô combien littéraires, mais cependant très techniques par endroits (difficulté sémantique) ? Inversement, certains historiens, sociologues ou musicologues ont un style remarquable, ce qui induit une approche non seulement technique, mais aussi littéraire de la traduction. Par ailleurs, on peut trouver dans un article d'histoire, de sociologie ou de musicologie des citations tirées d'œuvres littéraires.

BCL : *Quels sont vos outils de travail ?*

J.-L. D. : Une douzaine de dictionnaires unilingues et bilingues couvrant les XIX^e et XX^e siècles, une vingtaine de dictionnaires et glossaires techniques, des grammaires, des guides typographiques, des encyclopédies, de très nombreux articles et ouvrages de référence dans les domaines que je traduis.

Je n'utilise ni système de traduction assistée par ordinateur, ni logiciel de traitement de texte. En règle générale, ce n'est qu'après avoir terminé la version finale sur papier que j'effectue une saisie informatique.

BCL : *Quelles sont vos relations avec les auteurs, les éditeurs, les directeurs de revue ?*

J.-L. D. : Je travaille de préférence pour

des chercheurs dijonnais. Cela me permet de les rencontrer, de discuter avec eux, de mieux comprendre leurs recherches. Plus important encore, les séances de questions à l'auteur en face-à-face génèrent une qualité de travail bien plus satisfaisante que des questions envoyées sur fichier informatique. En effet, pour une seule et même question, un fichier informatique induira une réponse souvent très courte et parfois ambiguë, tandis que le face-à-face permet le développement, la nuance, la précision, ainsi que la reformulation immédiate des questions posées si nécessaire. Les relations avec les auteurs sont donc excellentes, d'autant qu'en général je traduis des textes qui correspondent aux courants de pensée auxquels je souscris à titre personnel.

Je n'ai pas de relations directes avec les éditeurs ou directeurs de revues spécialisées. En effet, le donneur d'ordre est le laboratoire français auquel est affilié le chercheur, non l'éditeur de la revue choisie par l'auteur. En revanche, je consulte et respecte les consignes éditoriales transmises aux auteurs (anglais britannique ou américain, nombre de mots à ne pas dépasser, notes de bas de page autorisées ou non, etc.).

BCL : *Le temps est-il un facteur déterminant dans la profession ?*

J.-L. D. : La question du temps est effectivement cruciale. S'il est facile de réaliser très rapidement une traduction médiocre, effectuer une bonne traduction nécessite en revanche beaucoup de réflexion, donc beaucoup de temps. Depuis quelques années, je n'hésite plus à refuser une traduction lorsque le délai me paraît trop court.

BCL : *Comment peut-on considérer qu'une traduction est bonne ou mauvaise ? Selon quels critères ?*

J.-L. D. : Plusieurs questions se posent : qui doit juger de la qualité de la traduction ? Le lecteur qui ne connaît pas la langue de départ ? Celui qui la connaît ? Un traducteur ? Faut-il confronter le texte d'arrivée au texte de départ ou au contraire le juger indépendamment de celui-ci ? La fidélité est-elle un critère ?

Si oui, à quoi ? Au sens ? À la syntaxe ? Aux sons ? Une traduction jugée bonne aujourd'hui le sera-t-elle demain ? Dans quelles conditions temporelles et financières la traduction a-t-elle été effectuée ?

BCL : *Si vous aviez à conseiller un jeune étudiant qui désirerait se diriger vers cette profession, que lui diriez-vous ?*

J.-L. D. : S'il est indispensable d'avoir un bon niveau dans les deux langues de travail, cela n'est pas une condition suffisante. En effet, une personne douée dans les deux langues ne fera pas nécessairement un bon traducteur. D'autre part, la traduction n'est pas seulement une opération linguistique, elle revêt aussi une dimension extra-linguistique qui demande une culture générale aussi large que possible. Par ailleurs, je pense que le traducteur doit faire preuve d'esprit critique.

Propos recueillis par Yves-Jacques Bouin ■

COUP DE CŒUR

Trois romans, *The Heart is a Lonely Hunter* [Le cœur est un chasseur solitaire] de Carson McCullers, *Martin Eden* de Jack London, *Ethan Frome* d'Edith Wharton.

Une maison d'édition militante, spécialisée dans les essais : L'Échappée www.lechappee.org

COUP DE GUEULE

Je laisse la parole au linguiste Alain Bentolila : « Je ne veux pas d'une langue sirupeuse portant systématiquement la communion et la paix universelle. [...] La langue peut dire la guerre comme la paix à condition qu'elle ne limite pas son ambition à l'exhortation et au slogan ; et, si l'on nous impose un simple discours de propagande, c'est alors à nous d'exercer notre droit d'exiger que la langue – notamment dans son exercice public – ne renie pas ce pour quoi elle est faite : ouvrir avec des mots une mémoire étrangère en sachant que c'est dans l'intelligence d'un autre que l'on pénètre et qu'à cette intelligence – parce que d'un autre, ami ou ennemi – on doit une infinie considération. »

Écrit-écran : la lecture hybridée à la médiathèque de Saint-Rémy

Pierre-Yves Cartillier, directeur de la médiathèque L'Ancre de Saint-Rémy, nous reçoit dans un espace rénové, attractif, résolument tourné vers le numérique. Dans l'espace jeux vidéo, assis sur du mobilier de jardin moderne et coloré faisant écho à la terrasse végétalisée, il nous parle du tournant numérique de la médiathèque lié aux nouvelles pratiques de lecture des usagers. Les écrans côtoient désormais les livres pour la plus grande satisfaction de l'équipe et du public !



Bourgogne côté livre : *Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver à la direction de la médiathèque de Saint-Rémy ?*

Pierre-Yves Cartillier : À l'origine, je ne suis pas du tout bibliothécaire. J'ai une formation universitaire d'historien et au début de ma carrière, j'étais engagé dans le monde associatif. J'organisais des manifestations d'art contemporain et de la diffusion de cinéma expérimental. Très rapidement, j'ai travaillé autour de l'image et des mondes numériques. J'aurais bien aimé travailler dans le patrimoine aussi, plus précisément dans la médiation du patrimoine, donc soit dans l'hyper vieux soit dans le très récent ! Et puis je suis rentré dans les médiathèques au début des années 2000, un peu par hasard. J'avais monté une maison d'édition avec des copains, je vendais des livres à l'entrée des spectacles et j'ai rencontré une directrice de médiathèque qui s'est intéressée à mon profil. Je suis rentré comme ça, et j'ai alors commencé à m'occuper de tout ce qui était communication et numérique. J'ai eu la chance de pouvoir rentrer par la petite porte et ce n'est qu'ensuite que j'ai passé le concours de bibliothécaire.

BCL : *Comment est né ce projet de transformation de la bibliothèque municipale en une médiathèque foncièrement tournée vers le numérique ? Quelle est la genèse de cette mutation ?*

P.-Y. C. : Quand je suis arrivé, j'ai eu une demande : « Que pourriez-vous proposer pour faire évoluer cette bibliothèque vieillissante ? ». La première étape a été une sorte d'audit, d'évaluation de l'existant et d'identification des atouts et des contraintes. Une fois le diagnostic établi, j'ai commencé à faire des propositions. Il était possible de transformer ce lieu à moindre frais, car tout était là. Il fallait simplement rendre cet espace attractif, accueillant et innovant. Au final, nous sommes arrivés à un projet très ambitieux, car à l'échelle d'une ville comme Saint-Rémy, c'était une révolution. La Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne nous ont soutenus et les échos positifs que nous avons reçus nous ont vraiment stimulés.

« Il faut trouver des moyens de reconquérir les publics qui ont été largement séduits par les réseaux, par Internet, et qui considèrent qu'ils n'ont plus besoin d'aller à la bibliothèque. »



BCL : *Quels sont les services innovants que la médiathèque propose désormais à ses usagers ?*

P.-Y. C. : Nous avons acheté du matériel numérique qui nous sert de support d'animation, comme c'est le cas pour le conte numérique : nous racontons une histoire qui est parallèlement projetée grâce à une tablette, et les enfants interagissent. Pour les enfants et les ados, nous proposons également des tournois de jeux vidéo. Peut-être que dans deux ans cela sera déjà dépassé, mais ce n'est pas grave, nous aurons au moins testé la chose ! Nous travaillons également avec un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la commune et réfléchissons à une façon de travailler sur des jeux de mémoire avec des tablettes. L'équipement doit se penser en termes d'activités !

Nous espérons également mettre en place du prêt numérique l'année prochaine, et ce à partir de notre portail, car c'est un outil très important qui a contribué à développer l'identité numérique de la médiathèque.

BCL : *Quel en est l'impact sur les usagers ? Et notamment sur la fréquentation de la médiathèque ?*

P.-Y. C. : Grâce à cet équipement, nous avons significativement augmenté le nombre d'adhérents. Mais nous avons aussi tout un public qui ne fait que fréquenter la médiathèque sans s'inscrire, sans renouveler sa carte, qui utilise les ordinateurs, profite des liseuses... C'est un public à part entière ! Les prêts stagnent ou baissent mais l'important est que les gens aient envie de rentrer, car il faut trouver des moyens de reconquérir les publics qui ont été largement séduits par les réseaux, par Internet, et qui considèrent qu'ils n'ont plus besoin d'aller à la bibliothèque.

BCL : *Vous pensez que cela contribue à dépasser l'image de la bibliothèque ?*

P.-Y. C. : Ce que je constate, c'est que la fréquentation est en augmentation. Oralement, nous avons des retours très positifs, « c'est vivant », « on s'éclate » ! Je pense que maintenant les habitants de Saint-Rémy sont très attachés à ce lieu, et nous ne pourrions plus jamais revenir en arrière. Ils se sont appropriés les lieux, les usages, etc. Aujourd'hui, le public adore voir des jeunes danser sur *Just dance*¹ parce que cela leur permet de constater qu'il y a de la vie dans leur ville. L'impression d'ensemble, c'est un lieu qui explose de vie !

BCL : *Quelles actions de communication mettez-vous en place pour promouvoir les animations et services de la médiathèque ?*

P.-Y. C. : Nous avons un portail mais nous ne communiquons pas très bien. Nous pourrions être plus « agressifs »,

1. *Just Dance* est un jeu de rythme basé sur la danse.



Qui sont les nouveaux professionnels ? Quelles sont les nouvelles techniques et comment se les approprier ? Dans un deuxième temps, il faudra traduire avec justesse les besoins des acteurs pour pouvoir par la suite mettre en place un programme d'actions.

Propos recueillis par Maud Curtheley
et Léa Mauvais-Goni ■

→ Médiathèque L'Ancre
4 bis, rue d'Ottweiler à Saint-Rémy
03 85 42 54 55
lancre@saint-remy71.fr
www.lancre.saint-remy71.fr

être présents sur les réseaux sociaux, mais nous n'avons pas encore la culture de la valorisation et de la communication. Néanmoins, l'envie est désormais bien là, et aujourd'hui l'équipe souhaite se lancer dans la communication.

BCL : *Au-delà de la médiathèque de Saint-Rémy, vous paraît-il globalement pertinent de s'assurer une certaine visibilité sur des espaces Web tels que les réseaux sociaux, pour moderniser l'image de la bibliothèque et instaurer une nouvelle proximité avec les usagers ?*

P.-Y. C. : Oui, tout à fait, car ce sont des biais incontournables de diffusion de l'information. Je vois bien, en tant qu'utilisateur de Facebook, le nombre de choses que je découvre par ce biais-là. C'est un outil de découverte dans lequel les bibliothèques ont totalement leur place. Mais cela pose quand même des problèmes de profils et de carrières : il faut que les bibliothécaires soient formés pour pouvoir s'approprier ces nouveaux modes de communication et de valorisation.

BCL : *18 mois après cette véritable mutation de la bibliothèque, quel est votre bilan ?*

P.-Y. C. : C'est un bilan positif. Nous avons réussi notre mutation et nous

avons encore quelques années devant nous pour développer d'autres choses. Nous avons modernisé le projet culturel, gagné des publics et gagné en notoriété. Pour moi, la plus grande satisfaction, c'est aussi l'évolution de mon équipe ! Ils étaient déjà très professionnels quand je suis arrivé, mais ils ont maintenant un temps d'avance dans leur métier et c'est ce que je souhaitais. Ce qui reste à faire, c'est l'intégration de ce nouvel équipement dans la vie communale de façon plus large.

BCL : *Vous avez participé au jury de recrutement du poste Culture et Développement numérique, porté par le lab (Liaisons Arts Bourgogne) et le CRL. Quelles sont vos attentes pour cette mission de 10 mois ?*

P.-Y. C. : J'imagine une mission en plusieurs étapes. Il faudra dans un premier temps faire un état des lieux : découvrir les différents acteurs du numérique en Bourgogne, voir quelles sont les potentialités et évaluer les besoins des professionnels du livre en termes de numérique. Il me semble qu'il y aura de plus en plus de dispositifs éditoriaux et financiers incluant une clause numérique, ce sera donc essentiel d'avoir quelqu'un qui puisse appréhender et orchestrer tout cela. Quelqu'un qui soit capable d'évaluer la situation : qui travaille avec quoi ?

COUP DE CŒUR

Éveil et Découvertes, une maison d'édition pour la jeunesse installée à Chalon-sur-Saône !
En savoir plus :
www.eveiletdecouvertes.fr

COUP DE GUEULE

Plutôt un coup de « scepticisme » à l'égard de l'offre de Prêt numérique en bibliothèque (PNB), suite logique du prêt de liseuses.
Aujourd'hui, sa promotion est assurée par des éditeurs de logiciels qui, via des modules complétant les portails et vendus à prix fort, nous laissent penser qu'ils offrent la clé d'accès au Graal. Or le PNB interroge nos pratiques et la gestion de nos collections, il appelle des compétences quotidiennes de gestion numérique et de nouvelles formes de médiation via la formation des usagers, la garantie de leur droit d'accès à la lecture et l'ergonomie renouvelée des portails. Mais le renouvellement des SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque) et la mise en route de portails demeurent un investissement substantiel, lié souvent à un seuil de taille d'établissement. Le PNB direct me semble donc exclure d'emblée les petites structures, à moins que, effet positif, il les incite à se regrouper pour mutualiser leurs ressources informatiques et facilite ainsi l'impulsion donnée dans le cadre des réseaux de lecture publique départementaux ? À voir...

BREVES

À Dijon, les polars sont à la barre !

■
Du polar à la fiction interactive

Pierre-Alain Mageau est l'auteur d'une trentaine de romans, dont plusieurs polars tels que *Meurtres entre les deux tours* et *Mortel venin*. Ses livres à succès font apparaître des personnages récurrents tels que le lieutenant Joubert et le psychanalyste Forestier. C'est aux côtés de ces personnages que les internautes pourront, à partir du mois de mars, mener une enquête interactive !

Samael est le titre de ce thriller transmedia, dans lequel le joueur prend la place de l'enquêteur. Les internautes devront trouver des indices et faire des choix qui auront un impact sur le déroulement du jeu. Pour mener à bien cette enquête, plusieurs médias seront à leur disposition : sites fictifs, réseaux sociaux de personnages, vidéos (interactives ou non) et documents audios.

+ d'info sur samael-lafiction.com

■
Les voyageurs aiment les polars !

Cela fait maintenant plus de 15 ans que la Société nationale des chemins de fer a créé le prix SNCF du polar. Aujourd'hui ce prix compte plusieurs catégories : roman, bande dessinée et court métrage.

Ce prix est d'abord celui des lecteurs, puisque ce sont eux qui votent après une sélection effectuée par un comité d'experts. En 2014, plus de 25 000 votes ont ainsi été recueillis.

Franck Thilliez, Mo Hayder, Gilda Piersanti, Gilles Legardinier, Jérémie Guez ou encore Ian Manook, tous ces auteurs ont été découverts grâce à cette récompense.

À l'issue de la dernière délibération, la SNCF a distribué 100 000 polars sur les banquettes de ses 280 transiliens !

En juin 2014 s'est tenue la première édition des « Plaidoiries pour un polar » en plein centre-ville de Dijon : un après-midi de procès imaginaires dressés à l'encontre de six romans policiers. À l'issue des plaidoiries, le verdict tombe : une seule œuvre est acquittée et permet à son auteur de recevoir le Prix du polar du Barreau de Dijon !



Julien Le Gallo en plein réquisitoire

L'idée des « Plaidoiries pour un polar » vient du désir d'Emmanuel Tourailles, avocat et bâtonnier, de valoriser les concours d'éloquence organisés par l'Ordre des avocats. À l'origine, l'objectif était de rendre visible le talent des jeunes avocats et de les « faire sortir du tribunal et des salles d'audience ».

C'est en s'inspirant du Prix marseillais du polar qu'il décide de mettre le roman policier au cœur de son projet, et s'allie à 813, l'association des Amis des littératures policières, ayant pour but de faire vivre, de promouvoir et de défendre le genre policier. Ses membres ont pour mission de définir une sélection de six romans, dont la défense sera assurée par des avocats commis d'office, qui ne

sont toutefois certainement pas choisis au hasard puisqu'ils sont tous lauréats du Prix d'éloquence du concours de la Conférence du barreau.

Ainsi, le samedi 14 juin 2014, substitut du procureur, avocats, jurés d'assises et jurés littéraires ont investi la place Émile-Zola à Dijon, qui, au temps où elle s'appelait encore place du Morimont, était le lieu privilégié des exécutions publiques... Un lieu savamment choisi donc, pour permettre à Julien Le Gallo, substitut du procureur de la République, d'entamer des réquisitions contre les six romans sélectionnés.

Au banc des accusés : *L'homme qui a vu l'homme* de Marin Ledun, *Petite Louve*

« Valoriser l'éloquence de jeunes
avocats et promouvoir le roman policier,
c'est bien la convergence de ces deux objectifs
qui a fait fonctionner cette manifestation. »

de Marie Van Moere, *L'expatrié* d'Elsa Marpeau, *Black Cocaine* de Laurent Guillaume, *Casher Nostra* de Karim Madani et pour finir, *Du vide plein les yeux* de Jérémie Guez.

Tous ont été soumis au jugement d'un jury original composé d'Emmanuel Vion, juge d'instruction – assisté par Emmanuel Touraille –, de Joffrey Burnier, président de l'Union des jeunes avocats et de François-Xavier Bernard, avocat au Barreau de Dijon. À leurs côtés également, Marie Vindy, chroniqueuse judiciaire et auteur de romans policiers, Ingrid Sautereau, bibliothécaire détachée à la Maison d'arrêt de Dijon et Gilles Dupont, journaliste au *Bien public*.

« Il a fallu, car c'était le jeu, se mettre d'accord et trouver le bon équilibre entre les livres en tête des choix des membres du jury et les plaidoiries, sans pour autant privilégier l'un par rapport à l'autre », rapporte Marie Vindy.

À l'issue des délibérations, le jury décida finalement d'acquitter *Petite Louve*, un roman que le substitut du procureur voulait « passer au lance-flamme et réduire en cendre », rivalisant de propos outranciers lors de son réquisitoire. Quant à son auteur, Marie Van Moere, elle fut invitée à recevoir le Prix du polar du Barreau de Dijon à la librairie Grangier quelques semaines plus tard. L'occasion pour elle de présenter son travail, en compagnie de Maître Chloé Bonnat, dont la plaidoirie avait su influencer le jury en faveur de *Petite Louve*. Mais au-delà d'une simple rencontre promotionnelle avec le public, il s'est agi surtout d'un moment de débat, animé par Marie Vindy, duquel est

ressorti le lien étroit entre réalité et fiction à l'œuvre dans le roman policier.

Valoriser l'éloquence de jeunes avocats et promouvoir le roman policier, c'est bien la convergence de ces deux objectifs qui a fait fonctionner cette manifestation. Si pour l'association 813 l'enjeu est surtout de faire découvrir des auteurs français souvent méconnus du grand public en valorisant leurs œuvres, ces procès imaginaires ont également su porter de véritables réflexions croisées entre la littérature et la justice : « le roman noir interroge la justice, qu'elle soit celle de la République ou celle des hommes, quoi de plus passionnant que de le soumettre à des hommes et femmes de loi ? »

Si la première édition des « Plaidoiries pour un polar » n'a eu qu'un impact timide auprès du public – bien qu'elle n'ait pas manqué d'interpeller les passants –, l'édition 2015 quant à elle s'annonce très prometteuse. En effet, trois bibliothécaires participeront à la sélection des titres aux côtés de l'association 813. Par ailleurs, la manifestation sera inscrite au programme du festival littéraire Clameur(s), qui se tiendra à Dijon du 12 au 14 juin : un tremplin considérable en termes de logistique et de visibilité, qui permettra également d'inviter les auteurs des six polars qui se tiendront à la barre.

Léa Mauvais-Goni ■

Avec nos remerciements à Marie Vindy

→ **Plaidoiries pour un polar**

2^e édition : samedi 13 juin 2015

→ **Clameur(s)**

www.clameurs.dijon.fr

■ **Amazon Killer**

C'est le nom d'une extension Web, créée par Elliot Lepers afin de court-circuiter le géant de la vente en ligne et rééquilibrer la balance en faveur des librairies indépendantes.

Son principe est simple : une fois l'extension installée dans votre navigateur Web, vous pouvez rechercher un livre sur Amazon et être redirigé sur le portail www.placedeslibraires.fr au moment de l'achat. En effet, l'extension récupère le numéro ISBN du livre que vous consultez sur Amazon et le recherche sur Place des Libraires.

Place des Libraires est une base permettant de chercher un livre dans le stock de plus de 150 librairies en France. Elle a pour but de mettre en valeur la densité du réseau des librairies indépendantes et de permettre aux internautes de bénéficier à la fois de la souplesse et de la rapidité des instruments Web ainsi que de la qualité de service des libraires.

Pour l'heure, Amazon killer est disponible uniquement sur les navigateurs Google Chrome et Mozilla Firefox.

BREVES

■
Lire pour mieux vivre !

Accéder à la lecture, à l'écriture ou à l'information en situation d'urgence est fondamental pour la reconstruction des êtres. C'est dans le but de répondre à ces besoins fondamentaux que l'Organisation non gouvernementale « Bibliothèques sans frontières » a développé l'Ideas Box. Cette boîte à idées n'est autre qu'une médiathèque en kit standardisée. Facilement transportable et déployable n'importe où, en 20 minutes. L'Ideas Box est complètement autonome énergétiquement grâce au groupe électrogène inclus.

Elle contient tout ce qu'il faut pour jouer, lire, écrire, créer, apprendre. Notamment 250 livres papier, 50 liseuses électroniques, et des milliers de livres numériques.

+ d'info sur www.ideas-box.org

■
Un portail international du livre français

Le CNL (Centre national du livre), en association avec le Bureau international de l'édition française et l'Institut français a créé www.francelivre.org, le premier portail du livre français destiné aux acteurs du livre du monde entier. Véritable centre de ressources en ligne, ce site permet aux professionnels du livre, tant en France qu'à l'étranger, de mesurer la richesse et la diversité de la production éditoriale française.

À ce titre, il héberge un annuaire recensant tous les acteurs présents aux côtés des éditeurs, auteurs, traducteurs, libraires et bibliothécaires français.

+ d'info sur www.francelivre.org

Première déclaration européenne pour le livre

Le 9 octobre 2014, à l'occasion de la Foire du livre de Francfort et à l'initiative de Vincent Monadé, président du Centre national du livre, plusieurs responsables d'organismes européens du livre ont signé la première déclaration commune pour le livre.

France incluse, ce sont 14 pays de l'Union qui se sont rassemblés autour de ce texte : l'Allemagne, la Belgique, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie.

Ses objectifs :

- Garantir le droit des auteurs et préserver ceux des lecteurs
- Favoriser l'émergence de positions communes pour la défense du droit d'auteur
- Réduire le taux de TVA sur les livres imprimés et numériques
- Favoriser l'interopérabilité permettant de lire n'importe quel ouvrage sur l'appareil de son choix

Cette déclaration faisait suite aux premières **Rencontres des organismes européens du livre** organisées en avril dernier par le Centre national du livre sur les thématiques suivantes :

- **Tour d'horizon des réglementations européennes** : quels enjeux pour les professionnels du livre à l'ère du numérique ?
- **Comment promouvoir une littérature nationale à l'étranger** ? Acteurs, moyens et outils de soutien pour valoriser la littérature et la pensée. Des synergies accrues entre les différents opérateurs nationaux sont-elles envisageables ?
- **L'avenir de la diffusion du livre en Europe**. Face à la montée des nouveaux acteurs d'Internet, quelles solutions pour préserver un tissu de librairies et garantir une pluralité éditoriale ?
- **Le droit d'auteur en Europe** : quel avenir ? Quelles conséquences pour les créateurs et l'industrie du livre ? Panorama européen d'un bouleversement juridique.

des œuvres et des idées. Qu'en est-il, aujourd'hui, de ce pari ? Comment renforcer, à l'échelle de l'Union, la « tâche du traducteur » ?

- **Quelle représentation au sein de la Commission européenne pour les acteurs du livre** (mécanismes, outils, réseaux...)?
- **Politiques culturelles en Europe** : quels soutiens pour le livre ?

Outre une réunion informelle des partenaires présents à l'occasion du salon du livre de Paris 2015, les deuxièmes Rencontres devraient être organisées en Belgique à l'automne 2015, selon un ordre du jour qui reste à définir.

Marion Clamens ■

→ Retrouvez la synthèse des Rencontres sur le portail international du livre français : www.francelivre.org

- **La traduction : circulation des livres et des idées**. L'idée européenne a toujours été indissociable d'un pari sur la traduction et sur la mise en circulation

Déclaration européenne pour le livre du 9 octobre 2014

Le livre est la première industrie culturelle d'Europe.

Le numérique et le comportement des consommateurs créent des occasions inédites, de nouveaux marchés pour diffuser la création. Les acteurs du livre, auteurs, traducteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires et les institutions qui les soutiennent cherchent à trouver les nouveaux modèles qui protégeront la transmission de la littérature, des idées et l'éducation, en offrant aux consommateurs l'offre la plus diversifiée et la plus accessible possible, tout en préservant des millions d'emplois.

C'est un des sujets qui doit être au cœur du projet politique européen. Dans toute l'Europe et au sein de l'Union européenne, les États soutiennent le secteur du livre. Tous sont signataires de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques et de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

S'appuyant sur les engagements internationaux de leurs gouvernements respectifs, les participants des Premières rencontres européennes du livre, réaffirment par la présente déclaration, leur souhait de favoriser l'émergence de positions communes en faveur de la promotion et du maintien de la diversité culturelle dans le domaine du livre.

Le droit d'auteur constitue la condition essentielle du développement de la diversité culturelle. Il est l'un des éléments fondamentaux de la création, l'innovation et l'emploi pour l'Europe, et la condition *sine qua non* du rayonnement de la pensée et des langues européennes.

La priorité, c'est la défense du droit d'auteur. La lutte contre le piratage des contenus, le combat pour la rémunération équitable de la création et la facilitation des usages légaux seront au cœur de nos actions communes.

En matière fiscale, afin de favoriser l'accès au livre du plus grand nombre, un taux de TVA réduit, le plus bas possible sur tous les livres, quel que soit leur support, doit être encouragé au sein de l'Union européenne et dans toute l'Europe.

Le secteur du livre fait face aujourd'hui aux pratiques commerciales de certaines multinationales de l'Internet qui faussent la concurrence. Elles pratiquent le dumping fiscal, cassent les prix pour pénétrer sur les marchés, acquérir une position dominante et vendre leurs propres produits. **Le libre choix du lecteur** doit être privilégié : **l'interopérabilité** permettant aux lecteurs de lire n'importe quel ouvrage sur l'appareil de leur choix doit être encouragée. Les lecteurs doivent pouvoir acheter les livres qu'ils souhaitent via la librairie physique ou virtuelle de leur choix, sans être restreints par le support qu'ils ont préféré.

Nous, organismes européens du livre, aux côtés des fédérations professionnelles (EIBF, Fédération des libraires européens et internationaux - EWC, Conseil des auteurs européens - CEATL, Conseil européen des associations de traducteurs littéraires - FEE, Fédération des éditeurs européens), proposons de continuer ces réflexions à l'occasion de réunions régulières, de constituer un réseau des organismes européens du livre, afin de mener des actions collectives, de garantir le droit des auteurs et préserver ceux des lecteurs.



Villes de littérature

En octobre 2004, Edimbourg (Royaume-Uni) devenait la première ville à rejoindre le réseau UNESCO des villes créatives, en tant que « Ville de littérature ». Cette distinction a pour but de faire connaître les traditions culturelles de la ville, de partager ses savoir-faire et de développer les industries culturelles locales. Le réseau UNESCO des villes créatives comporte 69 villes membres dans le monde, réparties entre 7 domaines d'industrie créative : cinéma, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques, gastronomie et littérature.

Il existe aujourd'hui 11 villes de littérature : Edimbourg, Melbourne, Iowa City, Dublin, Reykjavik, Norwich, Cracovie, Dunedin, Grenada, Heidelberg et Prague. Ces villes sont reconnues comme étant des promoteurs de développement socio-économique et culturel, mais aussi des « groupements socioculturels » mettant en relation des communautés diverses.

+ d'info sur <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-cities-network/>

BREVES

■
Comment faire dédicacer mon ebook ?

Le livre numérique nous offre des possibilités illimitées, cependant, il y a une chose que seul le livre papier permettait jusque-là : la très convoitée dédicace d'auteur. Le nouveau logiciel *Dedee* permet de remédier à cette situation ! Le principe est simple : le lecteur envoie son *ebook* à l'auteur, qui, à l'aide de *Dedee* peut dédicacer n'importe quelle page du livre numérique avec la police qu'il désire. Ensuite, l'auteur n'a plus qu'à renvoyer l'*ebook* au lecteur.

Précisons que la licence du logiciel est attachée au nom d'un auteur, ce qui permet à *Dedee* de pouvoir certifier l'authenticité d'une dédicace.

+ d'info sur www.dedeeccation.com

■
Quand le récit prend vie...

Dessine-moi le vent est un récit interactif pour enfants créé par la maison d'édition transmedia Promenons-nous dans les bois.

Promenons-nous dans les bois est le label de production du studio EJT-labo spécialisé dans l'animation 3D, les maquettes interactives pédagogiques et le développement de jeux interactifs. Leur nouvelle production revisite le conte traditionnel pour enfants (5-8 ans) en y ajoutant une forte composante interactive. À l'aide d'une tablette, les dessins du livre que vous avez entre les mains s'animent et quittent les pages sur lesquelles ils ont été imprimés !

Ce projet est aujourd'hui soutenu par les régions Lorraine et Alsace et par le CNC (Centre national de la cinématographie et de l'image animée).

+ d'info sur www.ejt-labo.com

Du numérique au papier... et non l'inverse ! L'exemple de *Professeur Cyclope*

Professeur Cyclope, c'est d'abord une revue de bandes dessinées et fictions numériques dont la ligne éditoriale est la publication de récits originaux d'auteurs indépendants. Désireux de rendre accessibles et de promouvoir des modes d'écritures interactifs et expérimentaux, ses créateurs croient toutefois fermement en la complémentarité des supports numérique et papier. C'est cette dynamique qui a donné naissance à une collection d'albums papier, tous issus de récits originellement pensés pour une diffusion numérique !



Lancée il y a tout juste deux ans par un groupe de cinq auteurs indépendants, la revue numérique de bandes dessinées *Professeur Cyclope* a pour ambition d'être le lieu de nouveaux modes d'expression et de nouvelles expérimentations. Conçu pour être une « alternative excitante, cohérente et en phase avec son temps », le magazine propose à un public ado-adulte une diversité de récits fictionnels et favorise ainsi l'émergence de nouvelles formes de narrations dessinées.

Coproduit par Silicomix et la chaîne de télévision franco-allemande Arte, *Professeur Cyclope* propose deux modes de lecture distincts : une version allégée disponible gratuitement sur la plateforme Arte creative et lisible sur tablettes et ordinateurs ; et un accès intégral réservé aux abonnés, qui peuvent en télécharger le contenu.

En mai 2014, l'équipe de *Professeur Cyclope* donne une nouvelle impulsion

à son projet initial, en créant un label d'albums papier, en parallèle à la revue exclusivement numérique. Ce sont Arte Éditions et Casterman, qui publient en coédition les albums papier d'auteurs présents chaque mois au sein de la revue. Comme l'explique Fabien Vehmann, l'un des créateurs de *Professeur Cyclope*, la revue héberge une diversité de récits avec des modes de narration qui diffèrent. Si la plupart des contenus sont nativement numériques dans le sens où ils ont été pensés et créés uniquement pour une diffusion numérique, certains peuvent potentiellement être imprimés. À ceci vient s'ajouter une demande forte du public de lire en intégralité certains récits publiés dans la revue. L'équipe fait alors une sélection d'œuvres initialement créées pour la revue, qui sont ensuite enrichies par leurs auteurs et adaptées pour la lecture papier, parfaitement complémentaire de leur version numérique.

Ainsi naissent dans un premier temps *Iba* de Pierre Maurel et *Le Sourire de Rose* de Sacha Goerg en mai 2014 ; puis *Les Pénates* de Vincent Sorel et d'Alexandre Franc, ainsi que *Le Teckel* d'Hervé Bourhis trois mois plus tard. Quatre albums qui prouvent le potentiel créatif de la BD numérique.

Si les auteurs d'*Iba*, des *Pénates* et du *Teckel* n'ont pas fait du numérique un support déterminant et ont gardé un mode de narration par *strips* ou par planches, facilitant ainsi l'adaptation du récit numérique en album papier, *Le Sourire de Rose* quant à lui est composé de divers détails de narration propres au format numérique. En effet, il s'agit là d'une BD « bi-média », pensée à la fois pour une forme papier et une forme numérique. Cette dernière permet au lecteur de jouer avec la narration. Les dialogues et les cases apparaissent et disparaissent, le sens de la lecture s'inverse, selon le principe du « turbomédia », c'est-à-dire un mode de lecture né de la rencontre entre trois genres : l'animation, la bande dessinée et le jeu vidéo.

Ainsi, Sacha Goerg, auteur du *Sourire de Rose*, a dû mener un véritable travail d'adaptation pour la publication de son récit en album papier, ce dont témoigne Gwen de Bonneval, directeur éditorial de *Professeur Cyclope* : « l'histoire de Sacha Goerg a été réalisée avant tout

pour une lecture sur écran... En changeant de support, il s'agit évidemment de repenser le récit, d'en faire une adaptation pertinente afin d'en préserver toute la force et toute la saveur. C'est en quelque sorte une nouvelle œuvre. Tout au moins une nouvelle approche et une nouvelle expérience pour le lecteur... Mais aussi pour l'auteur, qui doit penser deux fois son récit ! »

Du côté des éditeurs, Casterman et Arte Éditions, c'est le caractère innovant et ambitieux de la revue numérique qui les a séduits et poussés à se lancer dans l'aventure : « Nous sommes très fiers de publier ces livres et ces auteurs qui s'intègrent parfaitement au projet qui a toujours été celui de Casterman : éditer des œuvres romanesques, modernes, ambitieuses et accessibles », déclare Benoit Mouchart, directeur éditorial de Casterman.

En 2015, cinq nouveaux albums vont venir compléter la collection papier de *Professeur Cyclope* ; souhaitons-leur beaucoup de succès !

Léa Mauvais-Goni ■

→ **Professeur Cyclope**
www.professeurcyclope.fr

Pierre Maurel en Bourgogne pour le Prix littéraire des lycéens et apprentis

Pierre Maurel, jeune auteur et dessinateur qui a publié *Iba* aux éditions Arte et Casterman sous le label *Professeur Cyclope*, a été sélectionné dans la catégorie bande dessinée du Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne 2014-2015. L'occasion pour lui de rencontrer des lycéens de Nevers, Challuy, Louhans, Chalon-sur-Saône, Longvic et Chenôve en novembre 2014 pour promouvoir la bande dessinée et encourager sa lecture !



BREVES

Lecture numérique : les chiffres 2013

- 27 % des lecteurs de livres numériques utilisent leur smartphone comme support de lecture, 48 % leur ordinateur portable, 72 % leur tablette, et 91 % utilisent leur liseuse
- 2,6 % des Français ont acheté un livre numérique en 2013, contre 2,5 % en 2012
- Les ventes de liseuses ont augmenté de 17 % par rapport à 2012 avec 85 000 Français équipés
- Le marché de l'édition numérique, tous supports et catégories éditoriales confondus, a généré un chiffre d'affaires de 105,3 millions d'euros, en progression de 28,6 % par rapport à 2012
- 13 % des lecteurs numériques ont eu recours à une offre illégale, soit 2 % de la population française

Sources : SOFIA, SNE, SGDL

Comixology séduit les éditeurs français !

Comixology est une plateforme numérique de bandes dessinées. Cette société propose plus de 50 000 BD, mangas, comics numériques, en partenariat avec 75 éditeurs dans le monde entier.

En 2011 et 2012, Comixology faisait déjà partie des applications les plus rentables.

Fort de ce succès, la plateforme attire de plus en plus les éditeurs français. En effet, de grandes maisons d'édition telles que Glénat Comics, les Éditions Sandawé, Delcourt, ou encore Gallimard, Flammarion et les Humanoïdes associés sont venues enrichir son catalogue.

En 2013, Comixology passait la barre des 200 millions de téléchargements.

+ d'info sur www.comixology.fr

L'animation en librairie ou l'art subtil du commerce du livre

Inscrite au cœur de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre dès lors qu'elle participe de la « qualité des services rendus par les détaillants en faveur de la diffusion du livre », l'animation en librairie revêt des enjeux qui débordent de simples stratégies commerciales liées à des impératifs économiques pourtant bien réels face aux mutations à l'œuvre dans le secteur de la distribution culturelle. Un dossier assorti de portraits de librairies qui éclairent ces enjeux et donnent à voir la diversité des propositions dans ce domaine.

Le travail d'animation : faire appartenir chaque lecteur à la librairie

*Par Vincent Chabault, sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Descartes – Sorbonne Paris Cité et auteur de *Librairies en ligne*, Presses de Sciences Po, 2013 et de *Vers la fin des librairies ?*, La Documentation française, 2014.*

La concurrence accrue du commerce électronique sur l'activité des librairies depuis le milieu des années 2000 a conduit les professionnels et les observateurs du secteur à fixer un certain nombre d'axes de développement afin d'accroître la clientèle et la fidéliser. Hormis une offre de services en ligne, l'animation du point de vente – pour reprendre une expression chère aux professionnels du marketing –, constitue, pour la librairie du XXI^e siècle, une priorité. Parmi les pistes à suivre pour que la librairie poursuive sa mue, Denis Mollat considère que les commerces doivent devenir des espaces culturels à part entière : « Rencontres avec des auteurs,

animations thématiques, café littéraire : ces activités permettent d'expliquer la singularité du libraire et d'animer sa communauté de clients lecteurs autour d'un lieu de vie qui justifie le déplacement¹ ».

Tout en rappelant l'inégalité des ressources des professionnels pour proposer de telles actions et en soulignant l'existence d'un répertoire assez large de pratiques se cachant derrière l'activité d'animation, il est indiscutable que le rôle social et culturel de la librairie constitue l'un de ses premiers atouts.

Nous souhaiterions montrer brièvement en quoi l'animation en librairie – qu'on pourrait définir comme l'intégration et la participation des clients à la vie du commerce pour stimuler la rencontre avec le livre – est primordiale dans une société d'individus dont les pratiques de lecture d'imprimés diminuent depuis les années 1990². Animer une communauté de lecteurs, ce n'est pas seulement proposer des événements pour contribuer à « (re)créer du lien social », formule aussi familière qu'imprécise des élus locaux.

1. Denis Mollat, « Quel avenir pour la librairie ? », *Le Débat*, n°183, 2015, p. 41.

2. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte/ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

L'enjeu est aussi d'intégrer davantage le lecteur aux formes d'animation de la librairie afin qu'elle devienne pour lui un espace de définition de soi. Si les multiples expérimentations en ce sens suscitent la mobilisation des clients fidèles – du comité de lecture à la rédaction d'avis par les clients, de la tenue d'un journal de critiques littéraires à l'accueil de publics scolaires pour favoriser la socialisation au livre –, c'est sans doute que, malgré la concurrence d'Amazon, l'un des aspects du commerce de librairie demeure sa fonction identitaire. Qu'on le veuille ou non, qu'on le ressente ou non, la librairie, comme le musée ou le conservatoire, sert de cadre à la définition de notre profil culturel.

Lorsque l'on interroge les clients adeptes du commerce électronique, le confort d'achat, l'accès à une offre quasi-exhaustive et étrangère, ainsi que la capacité à agir en « lecteur consommateur » (recherche du marché de l'occasion, possibilité de revendre ses ouvrages) constituent les raisons principales justifiant leur fréquentation de ces plateformes. En étant attentif à leurs propos,

on observe qu'ils n'ont pas pour autant déserté les commerces physiques et que rien ne saurait remplacer, selon eux, le professionnalisme et les connaissances du libraire³.

« Qu'on le veuille ou non, qu'on le ressente ou non, la librairie, comme le musée ou le conservatoire, sert de cadre à la définition de notre profil culturel. »

L'expression de cet attachement à la compétence, mais aussi à la visite d'un lieu, qui semble faire office de parenthèse réconfortante pour un individu plongé dans une société marquée par l'accélération du temps⁴, s'explique par la singularité d'un commerce de détail au sein duquel le lecteur voit ses choix culturels légitimés et reconnus.

3. Vincent Chabault, *Librairies en ligne. Sociologie d'une consommation culturelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

4. Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

En renforçant les espaces et les actions d'animation, la librairie indépendante offre ce qu'aucun autre acteur de la distribution culturelle ne propose actuellement. Sans évoquer Amazon et sa relation distante et quelque peu artificielle au client, l'histoire récente des grandes surfaces culturelles – la disparition de certains acteurs, les mutations internes des autres en termes d'assortiment et de services – doit servir de leçon. Le consommateur, en quête d'une expérience marchande singulière, attend aujourd'hui autre chose qu'une simple transaction marchande. Le témoignage teinté d'amertume de Victor Jachimovicz, ancien vendeur de la FNAC, est de ce point de vue fort instructif quant à l'inefficacité d'un modèle axé uniquement sur la vente aux dépens du service, du conseil et de l'animation. « Venir chez nous ne signifie plus rien de particulier »⁵, affirmait-il en 2012 lorsqu'il quitta l'entreprise après quarante-six ans de service...

La voie est libre pour les libraires. ■

5. *Libération*, 22/04/2012.

L'animation dans le dispositif d'aides à la librairie du Centre national du livre

Entretien avec Thierry Auger, Adjoint au chef de département de la diffusion, chargé des aides aux librairies

Quels sont les objectifs du label LiR¹ (Librairie indépendante de Référence) et de l'aide VAL (subvention pour la mise en valeur des fonds en librairie) ?

L'objectif initial du label était de justifier et définir un périmètre de librairies qui, au regard de la nature de leur assortiment et de dépenses de personnel plus importantes que dans les autres circuits du livre – gage de disponibilité et de conseil qualifié – pourraient obtenir prioritairement des exonérations de charges sociales et fiscales. Celle-ci a

finallement porté sur la taxe professionnelle réformée en 2009, année de mise en place du label, qui implique que chacune des collectivités délibère séparément. Le label a immédiatement acquis une forte dimension de reconnaissance professionnelle.

L'aide VAL, opérationnelle dès l'automne 2008, permettait de répondre à trois objectifs : la mise en place d'une subvention d'exploitation souple mais non automatique au bénéfice de librairies effectuant un travail qualitatif, le doublement du budget alloué par le CNL à la librairie

et la preuve faite aux collectivités, sollicitées à travers l'exonération, que l'État accompagnait ce dispositif.

Enfin, même si c'est à la marge, le dispositif VAL reste par principe accessible à des librairies non labellisées.

En quoi la notion d'animation est-elle valorisée, soutenue dans ces dispositifs ? Au nom de quels enjeux dans le cadre d'une politique du livre ?

La politique d'animation est un critère déterminant dans l'attribution du label,

statistiquement le plus discriminant. La commission concentre son avis sur ce paramètre en se référant aux critères prévalant dans le décret : la régularité et la qualité « au regard notamment de la diversité des actions et de l'importance des publics touchés ». Elle apprécie ces éléments nécessairement en fonction de la situation locale et du niveau d'activité de l'établissement.

Il a été considéré que la politique d'animation constituait un réel élément de différenciation, traduisant à la fois le dynamisme, l'ancrage culturel et commercial local d'une librairie. Les collectivités territoriales tiennent compte également de cette dimension lorsqu'elles décident l'exonération.

La place et la nature des animations dans le projet et le quotidien d'une librairie nécessitent une réflexion permanente, parfois des remises en question. Cette programmation plus ou moins diverse, cohérente, implique des compétences, des choix, des coûts. Cette dimension a dans certains cas pris une place disproportionnée par rapport aux fondamentaux du métier.

Contrairement à une idée reçue, qui tient

à la mise en place quasi simultanée avec le label, dans le cadre de l'aide VAL, la politique d'animation constitue un élément d'appréciation second. Elle doit être surtout le reflet du positionnement et de l'activité de la librairie, de sa capacité à mettre en valeur un assortiment de qualité, à porter des choix, à accompagner des auteurs, des démarches éditoriales dans la durée. L'animation est prise en compte mais entendue comme prolongement, service additionnel, outil de fidélisation, renforçant la notoriété de la librairie et permettant de consolider son économie.

Les critères d'éligibilité relatifs à la politique d'animation sont-ils modifiés dans le cadre de la réforme de l'ensemble du dispositif en 2015 ?

Concernant le label, aucune évolution n'est prévue.

En revanche, l'aide VAL a fait l'objet d'un repositionnement qui s'avérerait nécessaire. Le principe de cette aide et les critères d'examen sont reprécisés, hiérarchisés. L'intitulé complet du dispositif

est désormais « Subvention pour la mise en valeur des fonds et de la création éditoriale ». Les montants forfaitaires restent inchangés.

La politique d'animation, aussi pertinente et intéressante soit-elle, est ramenée à une plus juste place. Les critères premiers sur lesquels la commission fonde son avis, sont la qualité et la diversité de l'assortiment, particulièrement dans les domaines éditoriaux que le CNL a vocation à soutenir, la présentation et la valorisation de l'offre en magasin, l'accueil, le conseil. Il sera également tenu compte de l'agencement du lieu, des outils de communication, de paramètres de bonne gestion (achats et stocks). Ce dispositif s'inscrit de manière plus cohérente dans les missions et priorités de l'établissement. ■

1. La Bourgogne compte 13 librairies labellisées : Autrement Dit et Grangier à Dijon, À Fleur de mots à Montbard, L'Écritoire à Semur-en-Auxois, Le Cyprès et Gens de la lune à Nevers, La Mandragore à Chalon-sur-Saône, La Cadran lunaire à Mâcon, Les Arcades à Tournus, Obliques à Auxerre, L'Autre monde à Avallon, Jofac à Toucy et L'Or des étoiles à Vézelay.

Michel Deshors, consultant et formateur à l'Institut national de formation de la librairie

« *Le libraire doit être capable de porter un double costume : ministre des Finances et Monsieur Loyal !* »

La concurrence des librairies traditionnelles est multiple : locale d'une part, et le plus souvent incarnée par les grandes surfaces culturelles ; proche et lointaine d'autre part, virulente : les grands sites marchands de vente en ligne dont l'offre et les délais proposés sont les arguments incontestables. Il est donc primordial que les libraires soient formés à la lutte contre cette nébuleuse invisible, mais bien réelle. Une présence sur les réseaux sociaux, une appartenance à un groupement qui possède un site marchand sont par exemple des thèmes de formation en pleine mutation.

Une majorité de libraires est convaincue que l'animation est une manière

indéniable de se démarquer. Néanmoins, nombreux sont ceux qui jugent encore la chose inutile et coûteuse.

Il paraît donc nécessaire que les organismes de formation, en même temps que les instances culturelles nationales ou régionales, désignent ce domaine, englobant l'accueil, la valorisation des assortiments et les animations, comme essentiel pour la librairie, et qu'il existe des règles et des axes de qualification parfaitement efficaces.

La difficulté des libraires à libérer du personnel pour suivre des sessions de qualification n'est pas non plus à sous-estimer ; il nous faut alors réfléchir à d'autres méthodes de formation.

L'offre de formation de l'INFL relative à l'animation

- **Formation continue** : mettre en valeur l'assortiment dans la librairie ; communiquer en utilisant Internet ; élaborer un programme d'animations.

- **Pour les apprentis en alternance** (BP, CAP et Licence-Pro) : animation du point de vente et politique commerciale ; communication via les nouvelles technologies de l'information. ■

→ www.infl.fr

■ Librairie Le Cadran Lunaire, Mâcon (71)



→ Jean-Marc Brunier

« Ouvrir le lieu,
résolument »

Histoire et identité du Cadran Lunaire

La librairie a été créée en 1977 par une féministe militante qui a forgé l'identité de la librairie autour de la littérature générale et de jeunesse. Huit ans après, le repreneur s'est attaché à l'ésotérisme, à l'écologie et au christianisme. Quand j'ai repris à mon tour, en 1995, de nombreuses personnes, y compris des éditeurs tel que Minuit, m'ont très vite dit avoir eu le sentiment de retrouver « l'identité première » de la librairie. Depuis, bon nombre de lecteurs ont investi les lieux, qui dialoguent avec les nouveaux arrivants et défendent certains ouvrages. C'est le propre de l'identité d'une librairie : on ne sait jamais vraiment si elle correspond à son libraire ou à sa clientèle !

Cette identité s'est également forgée, au fil du temps, en fonction de l'environnement commercial : à mon arrivée, il devait y avoir sept points de vente de livres à Mâcon ; nous sommes désormais seuls, avec Cultura. Si j'ai conscience de notre fragilité, je suis aujourd'hui plus optimiste qu'il y a 5 ans : la librairie est devenue une sorte d'institution culturelle, qui a trouvé sa place face à la grande distribution, en défendant une certaine façon de travailler.

L'animation : activité marchande ou activité culturelle ?

Pour nous, l'animation n'est plus réellement une activité marchande, mais elle est indispensable. On vend peu au moment d'une rencontre. En revanche, telle une extraordinaire vitrine, ces événements sont constitutifs de notre identité. Et sont aussi le plus souvent des moments uniques de plaisir : les meilleurs de notre vie de libraire ! En effet, ces temps sont toujours un peu à part, nous ne les inscrivons pas directement dans la vie économique de la librairie. Ils sont faits pour « ouvrir » le lieu, résolument. C'est là que je place le rôle essentiel de nos animations : démontrer que la librairie est ouverte à tous, bien au-delà du noyau d'habitues, donner la parole à chacun, quelle que soit sa sensibilité.

Le rapport avec les auteurs invités, et le dialogue qui en découle, s'inscrit dans la même dynamique, la même volonté d'ouverture. Certains auteurs sont devenus des « invités permanents » et c'est aussi grâce à nos lecteurs !

Notre proposition d'animation se concentre sur la littérature adulte et jeunesse. Pour la jeunesse, nous avons par exem-

ple proposé des ateliers animés par des intervenants en arts plastiques et des illustrateurs, mais aussi des rencontres-lectures plus classiques. En littérature adulte, les rencontres s'organisent sur la base d'un coup de cœur parmi les nouveautés. Très souvent, l'auteur lit son propre texte ou le texte d'un autre. Désormais, le public est habitué à cela et la qualité d'écoute est formidable. La poésie et les sciences humaines, en revanche, attirent chez nous moins de monde.

Animation hors-les-murs et construction de la programmation

Dans les mois qui ont suivi mon arrivée, je passais la majeure partie de mon temps hors de la librairie. Une façon de me faire connaître, mais aussi d'identifier les acteurs du secteur culturel, de créer un réseau... et de ramener tous ces gens à la librairie ! Avec le temps, mon carnet d'adresses s'est étoffé, mon programme d'animations s'est enrichi, a gagné en qualité, et la librairie est devenue une sorte de plaque tournante. Un recentrement qui se rattache à l'histoire du Cadran Lunaire plutôt qu'à une évolution de ma conception de l'animation dans l'exercice de mon métier.

Notre programme de rencontres n'est jamais figé. En général, en écho à l'euphorie de la rentrée littéraire, nous proposons une sorte de feu d'artifice de septembre à fin novembre. En guise de lancement : une soirée de présentation des nouveautés de la rentrée. À cette occasion, nous associons toujours deux ou trois lecteurs à qui nous avons donné des services de presse pendant l'été. Chacun parle de ses coups de cœur, quatre minutes par titre maximum. Cette soirée est très demandée et les bibliothécaires viennent prendre des notes. Ensuite, grâce à la reconnaissance des éditeurs, nous avons la chance de pouvoir proposer environ une rencontre par semaine. Enfin, certains auteurs comme Véronique Ovaldé ou Marie-Hélène Lafon, sont devenus des invités permanents !

Un grand souvenir

Un moment de grâce et d'émotion, lors de la rencontre avec Lydie Salvayre pour *Pas pleurer* (Seuil, 2014, traitant de la guerre civile espagnole). Harmonie, 87 ans, ancienne réfugiée espagnole vivant à Mâcon, était installée au premier rang. Le livre à la main, interrompant l'échange, elle se met soudain à déclamer, en espagnol et jusqu'au bout, le poème dont l'extrait figurait dans le texte. Puis, elle dit qu'en 1936, le maire de Lérida, le village de Haute-Catalogne où se déroule le récit, c'était son père ; que ce livre est celui de son histoire familiale ; que certains passages ont certainement été écrits par son père lui-même ! Ce livre est vraiment celui de tous les réfugiés espagnols... ■

→ **Le Cadran Lunaire**
27, rue Franche à Mâcon
03 85 38 85 27
www.cadran-lunaire.fr

■ Librairie L'Autre Monde, Avallon (89)

→ **Évelyne Levallois & Carole Amicel**
 « Le sel du métier de libraire »



Le poète Patrick Dubost en novembre 2014

L'agencement du magasin

La librairie existe depuis plus de 150 ans. Quand on l'a reprise en janvier 2013, on a voulu lui donner un nouveau souffle : on a changé de nom, réduit la surface de la papeterie, renforcé le rayon jeunesse avec un rayon jeux de société et jouets. On a réorganisé la librairie générale par pôles et brisé l'îlot central en mettant des tables sur roulettes. Cela permet d'avoir des unités plus appréhendables pour le client tout en rendant le lieu très mobile et beaucoup plus facile à animer. Les tables changent deux fois par mois, avec le souci constant de se demander ce qu'on veut mettre en avant : on applique des règles de *merchandising* à un produit qui n'est pas un simple produit... mais qui est aussi un produit ! Il faut que les tables bougent, que les têtes de gondole bougent, c'est capital. Et pour faire travailler le fonds, un des vrais sujets, ce sont aussi les vitrines.

Politique d'animation

En arrivant, on pensait inviter des auteurs en fonction de nos envies ; c'était sans compter sur la pression du public qui pouvait aussi connaître des auteurs qui nous intéressaient, comme cela a été le cas avec Jean Radvanyi par exemple. Notre premier programme fut très chargé : une rencontre par semaine pendant 4 mois ! On était épuisées, mais on a fait des trucs formidables - y compris, donc, grâce aux propositions et réseaux de nos clients. Pour la première rencontre, on était 6 ; aujourd'hui, il peut y avoir 50 personnes pour une soirée autour de la poésie ! Toutes les animations ne marchent pas au même niveau, ne touchent pas le même public. C'est ce qu'on voulait : un certain éclectisme permettant de varier les propositions, puisque, librairie générale dans une ville de 8 000 habitants, nous n'avons pas qu'un seul public.

On pensait également panacher le régional et le national avec l'idée que le régional aurait une assise forte. Bizarrement, ce ne sont pas les rencontres qui marchent le mieux.

La rencontre autour d'un livre, autour d'un auteur, autour d'un événement : quand on y pense, c'est tout le sel du métier de libraire. Si l'on veut que les clients ne s'orientent pas vers l'achat en ligne, il faut créer des souvenirs. Il faut qu'ils se disent au moment de cliquer : « je ne vais pas commander le livre ici alors que je l'ai découvert là-bas ! ». L'animation permet à un libraire de fédérer ses lecteurs autour de lui et de son enseigne. Cela permet également de créer une zone de chalandise plus large. Le but étant ici de faire connaître, de faire vivre un lieu.

Par ailleurs, je crois que l'événement humain pousse les lecteurs plus loin. La rencontre avec Marie-Hélène Lafon en est une belle illustration. C'est un auteur qu'on ne vendait pas très bien alors que je pense que c'est un des grands écrivains de la littérature française contemporaine, au même titre qu'Annie Ernaux. Il a fallu convaincre pour faire de cette soirée, qui nous faisait peur et plaisir à la fois, un événement pour les clients. La rencontre fut un vrai succès, tout le

monde en est ressorti avec l'envie de la lire. On a désormais quasiment tous ses titres en rayon, qui tournent régulièrement. Marie-Hélène Lafon dit à ce propos une chose très juste : un public en librairie, ça se travaille. Et les rencontres y contribuent.

Partenariats et ateliers

On ne fait pas de bénéfices sur les rencontres. Mais tout ceci a généré des demandes d'associations qui font venir des auteurs ou qui organisent des manifestations, ce qui nous amène à faire des tables ou des librairies éphémères hors-les-murs et à développer des partenariats.

Il existait par exemple un partenariat historique entre la librairie et Samedi poésies Dimanche aussi (rencontres poétiques annuelles à Bazoches-du-Morvan) : dépôt de livres pour la manifestation et facturation des ventes. Nous souhaitons renforcer ce partenariat, notamment parce que nous ne sommes pas spécialistes de poésie, qu'il est compliqué de faire vivre ce genre en librairie et que cela nous semble pourtant essentiel. Or les organisateurs de cette manifestation ont un public et des compétences : désormais, nous proposons des rencontres ensemble à la librairie !

D'autres propositions, comme les ateliers, sont venues de manière empirique. Le rayon jeux est portant pour la librairie. Les clients nous demandaient ce qu'il y avait dans les boîtes. Le plus simple fut d'installer coussins et petites tables et de nous lancer ! Un mercredi sur deux donc, nous proposons de découvrir des jeux dans l'espace jeunesse. Et ces ateliers ont débouché sur des animations auprès d'un public scolaire et notamment d'enfants souffrant de troubles de l'attention et de difficultés d'apprentissage.

Aujourd'hui, ces enfants qui ne mettaient pas les pieds à la librairie y viennent en courant pour trouver le rayon jeux. Petit à petit, ils touchent aux livres, et même s'ils ne les lisent pas, ils en font une lecture graphique.

Le label LiR (Librairie indépendante de Référence)

Le label signifie que la librairie a changé. Il était important de le dire, surtout auprès de nos fournisseurs : « la librairie est dans le bon sens et il va falloir compter avec nous ! ». Faire savoir que la librairie est labellisée, qu'elle fait partie du groupement Initiales, association nationale de libraires indépendants, c'est démontrer notre professionnalisme qui est un des combats de la librairie d'aujourd'hui. Et c'est aussi une façon de valoriser notre propre clientèle.

Un grand souvenir

Notre lien avec Olivier Truc restera un événement un peu mythique. Son livre *Le dernier Lapon* (Éd. Métailié) fut le premier coup de cœur de la librairie. On a dû en vendre 80 exemplaires en grand format, ce qui est beaucoup pour la boutique, et 150 exemplaires en édition poche. C'est en conseillant ce livre que s'est instaurée une relation de confiance avec nos clients. J'ai raconté cette histoire à Olivier Truc lorsqu'on l'a reçu à l'occasion de la parution de son dernier livre. Et lui de dire qu'il reviendrait pour le prochain et pour le suivant encore ! Cet auteur qui vend très bien, qui est journaliste au *Monde*, qui vit en Suède, s'est dit qu'il faisait partie de l'histoire de cette librairie dans le Morvan. ■

→ **L'Autre Monde**

42, Grande Rue Aristide-Briand à Avallon
03 86 34 10 50

Facebook : L'Autre Monde

■ Librairie Des livres et des Hommes, Beaune (21)



→ Arnaud Buissonin
& Nathalie Poncet

« Le fragile équilibre
entre utopie et
impératifs
commerciaux »

Création et assortiment

Après quelques détours par le milieu hospitalier et le tourisme, ma compagne et moi avons envie de revenir à la librairie. C'est ainsi que, tombant amoureux de Beaune, nous y avons racheté en 2011 une librairie, papeterie, carterie, bimbeloterie située en plein centre-ville. Soucieux de faire du lieu un vrai magasin de proximité, nous avons fait le choix de conserver la carterie et la papeterie, tout en apportant une vraie vocation littéraire : après quelques travaux, nous avons donc très vite « rentré » plusieurs milliers de livres !

Nous nous attachons à sortir des sentiers battus par les grands diffuseurs et articulons notre assortiment autour de la microédition, l'édition de création, mais aussi les sciences humaines, la psychologie, l'histoire, les beaux-arts... Et il est essentiel de dire que cet assortiment, entre exigence et tolérance, évolue et se construit également grâce à nos clients : ce sont eux en effet qui nous ont fait sortir d'une forme de purisme pour nous ouvrir à toutes sortes de littératures.

Politique d'animation

Notre programme d'animation a débuté dès janvier 2012. Pour moi, une librairie doit être une sorte de Macao, un microcosme qui contient le monde, et les

livres sont faits pour dialoguer, entre eux, avec les gens, et y compris dans le désordre ! Dès le départ donc, il y a eu deux volontés très fortes. La première fut de créer un cercle de lecture, c'est-à-dire un espace commun qui permette à des personnes de se rencontrer dans la librairie et d'échanger autour des livres. On a appelé ce cercle « La bataille d'Hernani » ! C'est qu'on n'aime pas le consensus et que l'idée était bien de créer les conditions d'une confrontation d'opinions et d'arguments.

Notre second souhait était bien entendu de faire résonner la parole des auteurs. Très vite nous avons donc reçu un ou deux auteurs par mois, des auteurs que l'on aime, des démarches littéraires que l'on juge singulières, audacieuses.

Ce n'est qu'après que se sont ajoutés le café philo, devenu désormais café culture, des séances de contes pour les enfants des écoles et centres de loisirs, des animations à destination des scolaires avec leurs enseignants. Car il est tout aussi important que les jeunes fréquentent la librairie, qu'ils viennent y acheter leurs livres, qu'ils comprennent que c'est un lieu privilégié de découvertes et de liberté.

Aujourd'hui il y a encore de nouveaux projets : un atelier théâtre et « le chef-d'œuvre *in-connu* », une série de rencontres avec des spécialistes autour de grands romans.

Mais, que cela concerne nos choix d'assortiment ou nos animations, il faut savoir que nous sommes dans une permanente remise en question. D'une part parce que nous sommes conscients que 90 % des citoyens du monde vivent très bien sans livre, que la librairie est une exception française, et d'autre part parce que nous veillons sans relâche à maintenir le fragile équilibre entre utopie, exigence littéraire, et impératifs commerciaux.

Une rencontre marquante

Celle de juin 2012 avec Nathalie Léger, qui venait d'obtenir le prix Inter pour *Supplément à la vie de Barbara Loden* (Éd. P.O.L.), a été fondamentale ; y compris parce qu'elle a bien failli ne pas avoir lieu et qu'il a fallu de ma part un très long message – quasi lyrique ! – à l'auteur pour qu'elle soit maintenue ! Cette rencontre a localement imposé la librairie comme un lieu d'exigence et de découvertes, et elle a littéralement illuminé la trentaine de personnes présentes, tout le monde était en apesanteur... ■

→ Des Livres et des Hommes
4, rue de Lorraine à Beaune
03 80 22 16 29

Facebook : Librairie Des Livres et des Hommes

■ Café et librairie Le Marulaz, Besançon (25)



→ Manuel Daull
et associés

« La poésie mérite
qu'on prenne
ce temps-là »

Fabrice Caravaca
lors de la soirée d'inauguration
du Marulaz en octobre 2014

Un projet, deux activités

Le projet d'ensemble du Marulaz est relativement ancien dans le sens où, avec trois associés, cela faisait un bon moment que l'on réfléchissait à ouvrir un lieu lié à l'animation culturelle, mais pas forcément une librairie. Lorsque nous avons repris ce café de quartier l'année dernière, nous avons décidé d'y adjoindre un projet culturel dans un local attenant, avec l'idée que l'activité du bar permettrait d'assurer l'équilibre économique de l'ensemble dans un premier temps. C'est finalement le lieu qui a généré le projet. La librairie est devenue une évidence dès lors qu'elle offrait la possibilité de proposer un espace de rencontre autour des arts et de la poésie. En outre, j'ai été libraire pendant huit ans aux Sandales d'Empédocle. En articulant un bar et une librairie, nous savions que nous allions drainer des populations différentes, et c'est aussi ce qui nous intéressait.

Aujourd'hui, la librairie propose un fonds d'environ 3 000 références, composé à 70 % d'ouvrages de poésie. Littérature, théâtre, arts visuels, en particulier photographie, et objets de curiosités complètent l'assortiment. L'idée était de présenter la bibliothèque idéale d'un « amateur », au sens classique du terme, en valorisant le travail d'éditeurs, en mettant en avant la cohérence de leurs catalogues.

L'animation à la croisée de la création et de la diffusion

L'animation tient à la définition même de ce qu'on imaginait pour ce lieu : que ce soit avant tout un lieu de vie, pas seulement un lieu de visibilité.

On avait à cœur d'entretenir un lien avec les acteurs du monde du livre et nos lecteurs, que ces gens puissent se rencontrer. La librairie propose des rencontres-lectures associant un ou plusieurs auteurs et leur éditeur. Des partenariats se développent. Le bar et la librairie sont devenus par exemple les cantines de certains festivals ; cela a été le cas en novembre dernier pour Les Petites Fugues, manifestation organisée par le Centre régional du livre de Franche-Comté. Nous travaillons également à la création d'un studio de résidence à l'étage.

Être disponible pour accueillir, pour échanger, pour présenter le travail d'un auteur, d'un éditeur, l'essentiel est là. Et je suis certain que ces personnes que l'on invite seront les meilleurs ambassadeurs de la librairie à l'extérieur. À cet égard, la rentabilité d'une invitation ne renvoie pas juste à la vente de livres et au prix d'un billet de train pour faire venir un auteur.

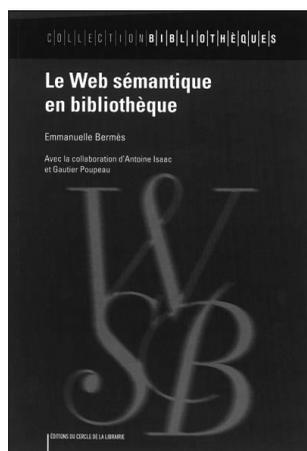
Faire entendre la poésie

Entendre un auteur lire son texte, faire cette expérience sensible de la poésie permet de lever toute ambiguïté autour de l'idée que certaines lectures ne seraient pas pour certaines personnes. À partir du moment où l'on est dans le vivant, je crois que le rapport *a priori* des choses peut s'effacer par rapport à un vécu des choses. J'ai deux livres en tête qui me sont très chers, *L'Éternité* de Christophe Manon (Éd. Dernier Télégramme) et *La Vie* de Fabrice Caravaca (Éd. Les Fondateurs de Briques). Ces deux livres trouvent le plus souvent leurs lecteurs lorsque l'on en donne à lire un extrait à voix haute.

Peut-être plus qu'un autre genre, la poésie réclame, ou en tout cas mérite, qu'on prenne ce temps-là. Cela rejoint la définition que nous avons de la librairie, considérée dans un territoire donné comme quelque chose qui a aussi un lien au collectif, au-delà du lien commercial.

→ **Le Marulaz**
2, place Marulaz à Besançon
09 67 46 47 25
www.lemarulaz.com

Le Web sémantique en bibliothèque



Le Web est un formidable espace de données sans frontières et interopérable. Malheureusement, il ne peut accéder à des données structurées contenues dans des bases, tels que nos catalogues. C'est pour les sortir du « Web profond » qu'un groupe, le W3C (*Word Wide Web Consortium*), travaille à l'élaboration d'un ensemble de données et de normes qu'on appelle le Web sémantique.

Conçu sous la forme d'un manuel, l'ouvrage d'Emmanuelle Bermès nous plonge au cœur de ces technologies de manière théorique et pratique, et apporte les informations essentielles à la construction d'un projet.

Si les missions d'une bibliothèque évoluent, c'est parce que le monde bouge. L'objectif premier du Web sémantique est de répondre à ces changements. Le public s'est élargi et consomme différemment. Partant des besoins des usagers, il est nécessaire de repenser les outils et les fonctions des bibliothèques dans un contexte d'utilisation différent et de réconcilier les normes des bibliothèques avec celles du Web. En intégrant les bibliothèques et leurs ressources dans l'architecture du Web, l'idée est de les positionner sur le parcours de l'internaute, de les rendre visibles. Bien sûr, on peut s'appuyer sur les réseaux sociaux ou un bon référencement, mais cela ne suffit pas. L'utilisateur veut un accès immédiat aux contenus. Pour cela, la solution consiste à développer une structure globale basée sur des relations entre des ressources : c'est le modèle proposé par RDF qui sous-tend le Web sémantique.

L'investissement des bibliothèques dans la définition et la normalisation des formats informatiques pour le stockage, l'échange et la manipulation des données n'est plus à démontrer, mais les schémas développés jusqu'ici sont deve-

nus obsolètes. Bien sûr, des évolutions sont en cours – réflexion sur de nouveaux modèles (FRBR) et de nouvelles règles de catalogage (RDA), utilisation du protocole OAI-PMH, etc. Mais il faut aller plus loin. En effet, ces évolutions sont trop limitées (requêtes basiques, temps de réponse inadapté) et ne correspondent plus à l'utilisation du Web.

« En intégrant les bibliothèques et leurs ressources dans l'architecture du Web, l'idée est de les positionner sur le parcours de l'internaute, de les rendre visibles »

Pour entrer de plain-pied dans le Web, il faut faire converger nos données sans qu'elles soient réduites au plus petit dénominateur commun (perte de qualité). Il convient donc de repenser l'interopérabilité, de la fonder sur des liens, basés sur les URI, en utilisant et en combinant différentes stratégies sans négliger l'importance des référentiels. Le principe de ce nouveau modèle repose sur un système de référence universel qui sépare la structure (modèle de triplet) de la sémantique (nature des choses et relations qu'elles entretiennent). Son objectif est de rendre cette sémantique manipulable par les machines pour qu'elle devienne exploitable dans le contexte de l'architecture du Web et permette ainsi d'ouvrir la porte à de nouveaux usages.

À la lecture, parfois ardue, de cet ouvrage, on comprend que le Web de données constitue un véritable enjeu pour nos bibliothèques. En adoptant ces technologies et ces normes, il est possible de s'intégrer totalement à l'environnement du Web. Encore faut-il que ces principes soient adoptés par les acteurs du Web eux-mêmes. De ce côté les signes sont encourageants. Malgré tout, il faut garder en mémoire que la technologie constitue juste un moyen et qu'il reste indispensable de définir comment, à quelles fins et suivant quelles méthodes, ces technologies du Web sémantique peuvent être mises en œuvre dans le contexte de nos établissements.

Au-delà du fait de réinventer la bibliothèque et son catalogue, ces technologies répondent à un questionnement plus global : quel rôle et quelles missions pour la bibliothèque aujourd'hui ?

Anne Bouchard ■

→ Emmanuelle Bermès, *Le Web sémantique en bibliothèque*, Le Cercle de la Librairie, 2013.

+++

Le Web sémantique en bibliothèque

Publier : la publication des données en RDF ne remet pas en cause la production de données et ses outils, mais constitue un format de sortie différent permettant la réutilisation des données par d'autres.

Consommer : réutiliser, agréger des sources extérieures pour créer de nouveaux services, enrichir son site Web ou son catalogue.

Lier : mettre en place le Web sémantique à l'intérieur de la bibliothèque qui gère plusieurs logiciels métiers différents et plusieurs bases de données. C'est le principe du LED qui améliore la gestion de l'information et permet de rendre un service plus cohérent pour l'utilisateur.

+++

Lexique

FRBR : modélisation conceptuelle de l'information contenue dans une notice bibliographique.

LED : utilisation des principes du Web de données à l'intérieur du système d'information d'un même organisme.

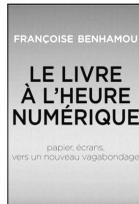
OAI-PMH : permet d'exposer des données dans un entrepôt interrogeable avec le protocole « http ».

RDA : nouvelles règles de catalogage basées sur la modélisation définie par FRBR et compatibles avec les standards du Web.

RDF : modèle d'organisation théorique et logique de l'information.

URI : système d'identifiants dont la syntaxe est normalisée.

URL : URI particulière qui utilise le schéma « http ».



Le livre à l'heure numérique : papier, écrans, vers un nouveau vagabondage

« La révolution numérique change radicalement la production et la réception des écrits. Pour paraphraser Verlaine, l'auteur et le lecteur ne sont plus tout à fait les mêmes, ni tout à fait autres. Ce changement emporte avec lui la mise en question de toute l'économie des industries de l'écrit ». C'est ainsi que s'ouvre cet essai de Françoise Benhamou, à travers lequel elle dresse un état des lieux : celui de la situation de l'écrit face à l'émergence du numérique. La lecture numérique prend son essor dans un nouveau temps de la dématérialisation que l'auteur identifie comme une « nouvelle vague ». En effet, à une première vague d'innovations numériques succède celle des réseaux sociaux, du mobile, de l'Internet des objets et du stockage

à distance. Ainsi, elle détaille une à une les transformations engendrées par cette nouvelle vague dans la fabrication, la mise à disposition et la consommation du livre et du savoir : achats de livres numériques, financement participatif, autoédition, Mooc et prêt numérique. En somme, un large panorama de la révolution numérique à l'œuvre dans le monde du livre, et une injonction : celle de transformer cette invasion en invention.

Léa Mauvais-Goni ■

→ **Françoise Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Éditions du Seuil, 2014.**

+++

Les nouveautés du centre de documentation du CRL

Général

- Jean-Yves Mollier, *La mise au pas des écrivains : l'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Fayard, 2014

Bibliothèque

- George Perrin (dir.), *Ouvrir plus, ouvrir mieux : un défi pour les bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2014
- Franck Queyraud et Jacques Sauteron, *Outils du Web participatif en bibliothèque*, ABF, 2013
- Claude Poissenot et Sabine Noël, *Être bibliothécaire*, Lieux dits, 2014

Numérique

- Olivier Le Deuff, *La documentation dans le numérique*, Presses de l'Enssib, 2014

→ **Le Centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Consultation sur place et prêt gratuit.**

L'éditeur a-t-il l'obligation d'engager une action contre un tiers qui viole les droits de son auteur ?

Classiquement, les contrats d'édition contiennent des clauses qui prévoient que « L'AUTEUR garantit à L'ÉDITEUR la jouissance entière des droits cédés contre tous troubles, revendications, ou évictions quelconques ».

En clair, si l'auteur a fait une cachoterie à son éditeur, et que son œuvre n'est pas totalement originale, ou contient quelque emprunt à une autre œuvre pouvant engager la responsabilité de l'éditeur, ce dernier pourra légitimement, en cas de plainte, demander au tribunal la condamnation de son auteur à, selon l'expression consacrée, le « relever et garantir contre toute condamnation ».

Mais qu'en est-il lorsque c'est l'auteur qui fait l'objet d'une violation de ses droits moraux et patrimoniaux par un tiers ? L'éditeur, cessionnaire des droits, est-il obligé d'agir contre ce tiers pour faire cesser une violation ?

Il est rare que les contrats d'édition prévoient une telle hypothèse. L'auteur devra logiquement demander à son éditeur de prendre une initiative afin de faire cesser une telle violation, dans le respect de son droit moral et de ses droits patrimoniaux. Par exemple sur le terrain du droit d'auteur en cas de « plagiat », ce qui en droit s'appelle contrefaçon. Ou sur le terrain de la responsabilité civile en cas de concurrence déloyale ou parasitisme.

Mais l'éditeur pourrait considérer que « le jeu n'en vaut pas la chandelle », ou bien encore qu'une telle démarche ou action pourrait lui coûter trop cher. Dans une telle hypothèse, il est alors conseillé à l'auteur de demander à l'éditeur de lui restituer ses droits sur son livre, pour lui permettre d'agir non pas seulement sur le fondement du droit moral (qui lui, n'est pas cédé), mais aussi sur ses droits patrimoniaux. Encore faut-il qu'il soit bien certain de la violation de ses droits. Il serait en tout cas bien difficile pour l'éditeur de refuser de rendre les droits, dès lors qu'il n'entend pas agir pour faire respecter les droits cédés...

Vincent Schneegans
avocat à Marseille,
pour l'Agence régionale du livre Paca, 2014 ■

Quel est le sort des ouvrages en cas de liquidation de l'entreprise ?

Une maison d'édition est le plus souvent une entreprise, et comme toutes les entreprises, si elle ne parvient pas à l'équilibre financier, elle risque l'ouverture d'une procédure collective prévue par la réglementation du Code de commerce (sauvegarde de justice, redressement judiciaire, ou liquidation).

Lorsque la société éditrice est en procédure de sauvegarde, ou de redressement judiciaire, le contrat d'édition n'est pas résilié. Et toutes les obligations de l'éditeur à l'égard de l'auteur subsistent. Il appartiendra à l'administrateur judiciaire désigné de respecter ou faire respecter la bonne exécution du contrat d'édition.

Et en cas de liquidation judiciaire, ou lorsque l'activité de la maison d'édition a cessé depuis plus de trois mois, « l'auteur peut demander la résiliation du contrat » (article L132-15 du *Code de la propriété intellectuelle*). Cela peut paraître étrange, mais la résiliation n'est pas automatique, et il appartient à l'auteur qui souhaite reprendre ses droits, d'en faire la demande. En pratique, l'auteur est informé par le mandataire liquidateur du sort de la maison d'édition, et l'auteur devra lui écrire par lettre recommandée avec accusé de réception pour demander la résiliation du contrat. Car à défaut, il ne pourrait pas proposer le livre à un autre éditeur, pour éventuelle publication : il lui faudrait attendre la liquidation définitive.

Que deviennent les ouvrages en cas de liquidation ?

Ce même article L132-15 du *Code de la propriété intellectuelle* prévoit que le liquidateur ne peut procéder à la vente en solde des exemplaires restants que quinze jours après avoir averti l'auteur de son intention, une fois encore par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception.

L'auteur possède donc un véritable droit de préemption sur ses exemplaires restants. Mais attention, d'une part le délai est court (après 15 jours, le risque existe que le liquidateur ait déjà vendu les exemplaires), et d'autre part, le liquidateur et l'auteur doivent s'entendre sur un prix de rachat.

Et en cas de désaccord sur le prix, il faudrait désigner un expert, ce qui risque naturellement d'en décourager plus d'un...

Vincent Schneegans
avocat à Marseille,
pour l'Agence régionale du livre Paca, 2013 ■

Ciné Poème : la poésie des salles obscures



Guillaume Apollinaire déclarait en 1917 dans sa conférence sur *L'Esprit nouveau et les poètes* qu'« on peut être poète dans tous les domaines ». Il invitait alors ses confrères à explorer d'autres territoires et notamment celui du cinéma, « l'art populaire par excellence ». Ciné Poème – festival de courts métrages de Bezons (Val-d'Oise) – poursuit cette quête poétique depuis 2011, en partenariat avec le Printemps des Poètes.

C'est parce qu'ils partagent le désir d'ouvrir l'art, sa pratique et ses œuvres contemporaines au plus large public, que la ville de Bezons et le Printemps des Poètes ont décidé de créer Ciné Poème, un festival de courts métrages unissant cinéma et poésie. « Une aventure artistique », souligne Jean-Pierre Siméon directeur artistique du Printemps des Poètes, croisant les enjeux de l'éducation populaire et les exigences de la création la plus novatrice. Il ajoute : « Le court-métrage, par sa brièveté, son art de l'ellipse et de la suggestion, son goût de la surprise formelle, son intensité émotionnelle, a de profondes affinités avec le poème. Cette grande diversité de tons et de registres inclut le film numérique, l'animation ou la vidéo, qu'il convient de mettre en valeur. »

La qualité artistique des films proposés, où les images et les mots se mêlent et entrent en résonance auprès des spectateurs, confirme sans nul doute l'alliance parfaite entre ces deux esthétiques.

Pour sa quatrième édition, Ciné Poème s'est déroulé les 19, 20 et 21 mars 2015 à Bezons. Les réalisateurs des courts métrages avaient jusqu'au mois de décembre 2014 pour déposer leur films sur la plateforme filmfestplatform.com en respectant un certain nombre de critères. Ainsi les films doivent-ils être tout entiers enracinés dans tel ou tel poème réel emprunté à un poète et en épouser peu ou prou l'enjeu formel et expressif. Ou bien ils doivent être conçus, réalisés et donnés à lire comme un poème, c'est-à-dire présentant par exemple des caractéristiques de densité et d'intensité, une écriture filmique fondée sur l'art de la suggestion. Quant à la forme, il s'agit de respecter une durée maximum de 15 minutes, d'avoir été produits après 2012 et d'être francophones.

Les films, choisis par un comité de sélection, sont ensuite présentés à Ciné Poème et aux membres de différents jurys.

Ils peuvent ainsi remporter l'un des trois prix proposés par le festival.

Le Prix Laurent-Terzieff du court métrage de poésie, doté de 4 000 € par la Ville de Bezons, sera cette année encore décerné par un jury d'exception composé de la comédienne Brigitte Fossey, du journaliste Philippe Lefait, directeur du magazine culturel *Des mots de minuit* et critique au *Magazine littéraire*,

de Serge Regourd, professeur à l'université de Toulouse, de Prune Engler, déléguée générale du festival international du film de La Rochelle, d'Alain Borer, poète et critique d'art, et de Véronique Siméon, enseignante militante de l'éducation populaire, chroniqueuse théâtrale et déléguée du Printemps des Poètes pour Ciné Poème.

Deux autres prix accompagnent le festival : le Prix de la jeunesse doté de 1 500 € et le Prix du public doté lui de 1 000 €, décernés suite au vote des spectateurs.

Et pour que la poésie contribue à l'épanouissement de tous, de nombreux rendez-vous

sont organisés en amont du festival avec les centres sociaux, la bibliothèque municipale, mais aussi avec les lycéens, collégiens et les élèves des écoles primaires de Bezons.

Alice Zunino ■

→ Ciné Poème

**Festival de courts métrages de la ville de Bezons (95)
en partenariat avec le Printemps des Poètes**

4^e édition : 19 - 21 mars 2015

**au Théâtre Paul Éluard - Écrans Éluard
162, rue Maurice-Berteaux à Bezons (95)**

+ d'info : www.printempsdespoetes.com

cine-poeme@mairie-bezons.fr

« Une aventure
artistique croisant les
enjeux de l'éducation
populaire et les
exigences
de la création la plus
novatrice »

Pour tout savoir, ou presque, sur la vie du livre en Bourgogne et ailleurs / Gratuit

Une publication du Centre régional du livre de Bourgogne - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 68 80 20
Fax : 03 80 68 80 24 - Courriel : info@crl-bourgogne.org - Tirage : 2 000 ex - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

Directrice de la publication : George Bassan - Directrice de la rédaction : Marion Clamens - Coordination et rédaction : Léa Mauvais-Goni - Ont collaboré à ce numéro : Anne Bouchard, Yves-Jacques Bouin, Maud Curtheley, Sylvain Loux, Quentin Trampal et Alice Zunino - Graphisme : Anne Gautherot - Crédits photo : CRL Bourgogne, Pierre-Yves Cartillier (pages 5 et 7), Marie Vindy (page 8), Johann Michalczak (page 13), L'Autre Monde (page 18), Patrice Forsans (page 21) - Impression : ICO - Parution : mars et septembre

Le Centre régional du livre de Bourgogne est une association au service des professionnels du livre (auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires, associations, etc.) et des lecteurs. Sa mission de conseil et d'accompagnement des professionnels bourguignons s'exerce dans trois secteurs : la vie littéraire, le patrimoine écrit et l'économie du livre. Il veille également à informer tous les publics et les sensibilise aux enjeux liés au livre et à la lecture.

Le CRL est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre de leurs politiques en faveur du livre et de la lecture. Il reçoit le soutien de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre d'un pôle associé régional. Le CRL est membre de la Fill - Fédération interrégionale du livre et de la lecture.

www.crl-bourgogne.org

ISSN 1966-5563

